



#47 - janvier 2017

Résister!

au capitalisme, au fascisme, aux discriminations... et à la résignation



VOTEZ ON

Participation

La participation
est librement
fixée par le
lecteur. Le prix
de revient de ce
numéro est de
1,00 €

JAUNE
MORT

PAGE 2

ROUGE
COLERE

PAGE 3

VERT
DOLLAR

PAGES 8 à 12

Nécro de boucher !

Avertissement. *Notre journal n'a pas pour habitude de traiter des mondanités comme les mariages princiers ou non, les naissances prématuées ou non, les décès attendus ou non. Pour ces derniers, quand il s'agit du départ d'un ou d'une proche, les plumes bienveillantes se dressent sur les feuilles blanches pour évoquer les qualités incommensurables de celui ou celle qui nous quitte. Question de principe pour les uns, de bonne éducation pour les autres, de respect posthume pour les derniers. Lecteur affranchi ou perspicace, vous aurez remarqué que Résister! ne dispose pas dans sa charte de principes de précautions ou de retenues particulières sur le sujet. Les lignes qui suivent peuvent heurter. Nous invitons les personnes sensibles ou végétariennes à ne pas poursuivre la lecture...*

Ex memoriam François...

Je n'irai pas cracher sur la tombe de François Chérèque. Non pas que la suggestion de Boris Vian ne m'ait pas séduit, non pas que le geste me paraisse lâche, non pas que je craigne une réincarnation en lama dans une autre vie. Non ! Je n'irai pas cracher sur la tombe de François Chérèque parce que même un crachat se mérite... la considération de mon oubli suffira après les quelques lignes acides et partisanes qui suivent.

François est un enfant de « bonne famille ». A 22 ans, il adhère à la CFDT. Sans avoir pratiqué, ou très brièvement, une activité professionnelle, il devient rapidement et tout naturellement permanent syndical, comme papa Jacques, l'un des fossoyeurs de la sidérurgie en Lorraine. L'institutrice Nicole Notat, Meusienne à qui il succède en 2002 à la tête de la CFDT, n'a également que très peu enseigné. A la CFDT, comme trop souvent en politique, pour parler du travail et représenter ses camarades ou les citoyens, ce sont ceux qui en savent le moins qui en parlent le mieux.

À la suite de son congrès de déconfessionnalisation, en 1964, qui se

traduit visuellement par le passage de CFTC en CFDT, la centrale syndicale s'inscrit dans un syndicalisme radical, se revendique de la lutte des classes chère à la CGT (considérée alors comme partenaire privilégié) et conduit sa politique revendicative dans un projet de transformation sociale par l'autogestion... jusqu'au recentrage réformiste accentué avec l'arrivée de la gauche socialiste en 81 !

Avec Edmond Maire, les secrétaires généraux de la CFDT ont toujours plus retenu le général que le secrétaire. Nicole Notat n'était-elle pas surnommée par ses amis « la tsarine » ? Shrek2 – merci à Françoise pour ce bon mot – s'inscrit dans cette lignée de « patrons » de haute volée de cette entreprise syndicale. À ce titre, il poursuivra ce recentrage vers le réformisme, vers une forme de libéralisme au nom d'un syndicalisme responsable et d'adaptation. Son fait d'armes le plus spectaculaire et antidémocratique fut sans conteste sa signature, en 2003, de la réforme des retraites du gouvernement Raffarin. À la sortie d'une rencontre avec François Fillon, ministre chargé de cette réforme, il annonça, seul, l'accord de son organisation, sans aucune concertation ni des membres du bureau confédéral, ni *a fortiori* des adhérents. Dans toute organisation démocratique, cette position dictatoriale aurait entraîné une exclusion pour abus de pouvoir... À la CFDT, elle eut pour seule conséquence la démission... de quelque 82 000 adhérents, selon ses propres chiffres ! Traité de « traître », de « collabo » ou de « complice », comme son papa à la mort de la sidérurgie lorraine, notre roitelet est réélu dans un fauteuil en 2006 et à nouveau en 2010.

En 2012, deux ans avant la fin de son dernier mandat, notre ogre préféré passe la main à un éleveur de moutons, plus à même de guider le troupeau. Shrek1 hérita d'un ministère pour ses bons et loyaux services. Shrek2 méritait-il moins ? Educateur de formation, libéral converti (ou d'origine ?), il ne manifesta aucun scrupule à se voir nommé en Conseil des ministres haut fonctionnaire, avec le titre d'inspecteur général des Affaires sociales, chargé du suivi du plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté ! Dans le même temps, il accède à la présidence du *think tank* Terra Nova, laboratoire d'idées

proche du Parti socialiste, dont l'un des buts était en 2013 de ramener au bercail les voix des minorités ouvrières, sexuelles, précaires et/ou populaires égarées au Front national... avec le succès que l'on connaît ! Une fois encore, ce sont ceux qui en savent le moins... En effet, Shrek2 ne retrouvera dans ce cercle de réflexion que des spécialistes de la pauvreté ou de la misère : des économistes, d'éminents sociologues, des politiciens professionnels, des présidents de banque et assurance, des experts de tous horizons comme ceux des entreprises internationales Acticall, Areva, Air France, Crédit Lyonnais ou encore de chez Rothschild... !



Décédé il y a quelques jours, François Chérèque n'aura pas pu mesurer la réussite de ses engagements en prenant connaissance du rapport Oxfam, qui établit la double progression mondiale des gens les plus riches et des gens les plus pauvres : les huit premiers milliardaires détiennent une richesse aussi importante que celle de la moitié des êtres humains de la planète. Si François Chérèque, lors des dernières élections, avait pu déjà mesurer avec quel brio il avait affaibli le Front national, il lui sera épargné la mesure des prochaines ! Le président de la République sur le départ, qui fustigeait lui aussi cet ennemi qui n'a pas de visage, a honoré de sa présence les obsèques de son complice, aux côtés du gotha patronal et de l'intelligentsia politico-économique de droite et de ladite gauche. Avec des amis comme ces deux François, le salariat et le peuple n'ont pas besoin d'ennemis ! L'un comme l'autre, partez rassurés camarades... vous serez vite oubliés !
Ex memoriam, François !

Léon de Ryel

R

En 2017, soyons ingouvernables !



L'année 2016 s'est terminée en beauté.

9 centimes d'augmentation du SMIC horaire brut, soit 14 euros net par mois. On atteint un total de 1 153 euros par mois, quelle débauche ! Au premier semestre 2016, les 38 entreprises du CAC 40 ont fait 42,3 milliards d'euros de profits. Et on s'étonne que des manifestants s'en prennent aux vitrines des banques...

Christine Lagarde, qui gagne 31 000 euros par mois, a été reconnue coupable mais dispensée de peine, pour 400 millions d'euros donnés à Bernard Tapie. Les responsables PS et LR l'ont assurée de leur indéfectible soutien, et la dame a pu être reconduite à la tête du FMI. Un SDF s'était pris deux mois ferme pour un vol de pâtes, mais c'est juste un salaud de pauvre.

Plus de 1 000 personnes inculpées ou condamnées, des dizaines de blessé.e.s en 2016, principalement suite à la mobilisation contre la loi Travail. Mais pas seulement. Adama Traore mort étouffé par les gendarmes, la maire de sa commune, Beaumont-sur-Oise, porte plainte contre la sœur, Assa, qui demande vérité et justice pour Adama, et deux de ses frères, Ysoufou et Bagui, sont condamnés à trois mois et huit mois ferme pour outrages et violences en marge d'un conseil municipal.

La majorité PS et le gouvernement ont distribué leurs derniers cadeaux, c'était leur dernier Noël. Ainsi aux policiers qui avaient manifesté ces dernières semaines, le gouvernement a donné satisfaction : assouplissement des règles de la légitime défense, les flics pourront désormais tirer « *lorsqu'une personne cherche à se soustraire à leur garde et qu'ils ne peuvent l'arrêter autrement ; lorsqu'ils ne peuvent arrêter autrement un véhicule en fuite* ». (*Le Monde* du 21 décembre 2016.)

L'année 2017 s'ouvre également en beauté.

Perquisition violente et arrestations chez Cédric Herrou, l'un des nombreux militants qui aident les migrants près de Nice. Qu'a fait Cédric Herrou ? Comme il l'écrit, il s'occupe d'aider des mineurs étrangers en situation irrégulière alors que l'Aide sociale à l'enfance devrait les prendre en charge, mais qu'elle ne le fait pas. Et quand Pierre-Alain Mannoni, coupable d'avoir convoyé des Érythréennes venues d'Italie, a été relaxé par le tribunal, le parquet fait appel. Et d'autres militant.e.s de la vallée de la Roya, eux aussi coupables de délit de solidarité, ont été interpellés et sont convoqués devant les tribunaux au printemps.

Toujours du côté des tribunaux, sept anciens salariés de Goodyear, syndicalistes à la CGT, ont été condamnés à de la prison avec sursis pour avoir séquestré deux cadres pendant une trentaine d'heures... après des années de lutte, finalement sans succès, contre la fermeture de leur usine. Là encore, c'est l'État qui s'acharne, alors que les cadres de Goodyear avaient retiré leur plaine, le parquet a décidé de poursuivre les militants. Et pendant ce temps-là, Serge Dassault, accusé d'avoir caché des dizaines de millions d'euros au fisc, réussit toujours à échapper aux tribunaux.

On va bientôt entendre les appels à la mobilisation électorale rapport à Fillon, Trump, Le Pen, tout ça... Une mobilisation électorale pour sauver... on se demande quoi.

Alors non, décidément, en 2017 soyons ingouvernables.

Léo P.

R

Administration 3.0

La réforme territoriale, en passant de 22 à 13 régions, est un excellent prétexte pour saigner à blanc les services publics et supprimer le plus possible de postes d'agents publics, contractuels ou titulaires. Nos sénateurs se sont penchés sur la question et ont produit deux rapports à ce sujet.

Le premier rapport est très verbeux et ne présente qu'un intérêt limité (Rapport d'information n° 493 sur la mission de suivi et de contrôle des dernières lois de réforme des collectivités territoriales, enregistré à la présidence du Sénat le 23 mars 2016 <http://www.senat.fr/rap/r15-493/r15-4931.pdf>). Cependant, les rapporteurs parlent du « challenge que représente le fonctionnement des services régionaux en multisites, à la fois en termes de méthodes de travail et de moyens d'encadrement du personnel ». Le programme de modernisation des systèmes d'information (PMSI) permet à notre gouvernement de prouver une fois de plus sa cuistrerie et d'user de la novlangue : « Pour le gouvernement, la nouvelle organisation des services régionaux de l'État doit être l'occasion de muter vers une administration 3.0. »

Qu'est-ce que cela veut dire ? Ne cherchez surtout pas à comprendre, cela ne veut rien dire du tout. C'est seulement – comme le prouve le contenu du deuxième rapport du Sénat (juin 2016) et les témoignages des agents publics travaillant dans la nouvelle administration 3.0 – une source inépuisable de dysfonctionnements informatiques, humains, et une immonde pétaudière !

Les directions régionales de tous les ministères ont été rassemblées, essentiellement dans la capitale de région, donc pour le Grand Est à Strasbourg. Cependant, le tiers des postes des directions régionales est implanté dans les anciens chefs-lieux régionaux (Châlons-en-Champagne et Metz).

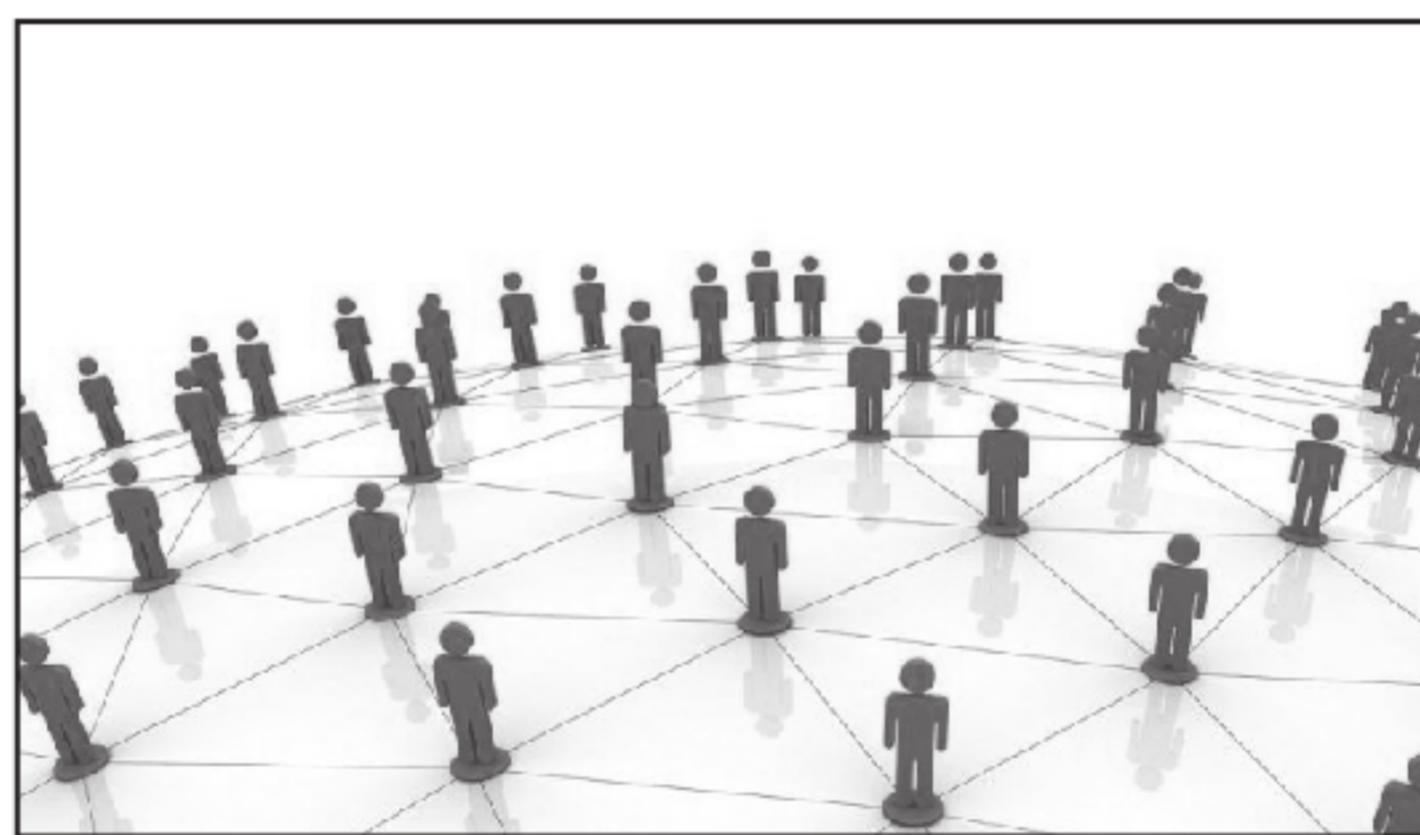
Dans le deuxième rapport du Sénat (Rapport d'information n° 730 enregistrés à la présidence du Sénat le 29 juin 2016 <https://www.senat.fr/rap/r15-730/r15-7301.pdf>), les titres sont déjà éloquents : « L'organisation en multisites des directions régionales à l'épreuve de la cohérence », il est également question « des interrogations quant à la cohérence de la nouvelle organisation des directions régionales. »

N'oublions pas que ce sont des sénateurs, peu connus pour leurs idées progressistes, qui font ce constat.

En principe, chaque site des directions régionales doit se

spécialiser. Le résultat : laissons parler les sénateurs : « Ainsi la forte hausse du nombre de déplacements et l'allongement du temps de ces derniers ont rapidement augmenté leurs coûts matériels. Surtout les agents ont fait part de la fatigue non négligeable qu'ils entraînent. Pour remédier à cela, l'un des moyens consiste à envoyer à l'extérieur non pas l'agent le plus compétent pour traiter le problème, mais l'agent le plus proche. Choisir de privilégier la proximité géographique plutôt que les compétences est très dommageable. L'efficacité des services de l'État et le bon déroulement des projets auxquels ils participent ne peuvent qu'en faire les frais. » De leur côté, les agents parlent effectivement de trajets fatigants, de disparitions complètes de certaines tâches, qui peuvent être sous-traitées au secteur privé ou purement et simplement éliminées.

Par exemple, à la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse), il y avait des enseignants qui travaillaient avec les jeunes délinquants pour essayer d'atteindre un niveau de formation permettant une insertion professionnelle. Quand la PJJ a été réorganisée, l'Éducation nationale n'ayant pas voulu reprendre ces personnels (contractuels), ils ont été licenciés, ces tâches ont disparu, maintenant on préfère mettre les jeunes ayant eu des problèmes avec la justice dans des prisons pour mineurs (la version moderne de la maison de correction), on ne fait plus que de la répression, on ne s'intéresse même pas à leur réinsertion. C'est certain, ils sont tous irrécupérables.



Tout ceci fait perdre son sens au travail et met les personnels en situation de souffrance. Certaines fusions laissent pantois, notamment la DRDJSCS (direction départementale et régionale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale). D'une part, quand des personnes qui travaillent dans le secteur de la promotion du sport pour tous ou de l'éducation populaire se retrouvent dirigées par quelqu'un qui vient de l'inspection vétérinaire (ou l'inverse ce qui n'est guère mieux), il y a une différence de culture énorme, ce qui peut entraîner des problèmes de compréhension. D'autre part, la confrontation de pratiques professionnelles différentes est forcément source de tensions. Affirmer que les personnels administratifs peuvent aussi bien travailler sur la promotion des sports que sur les affaires sociales ou l'inspection vétérinaire, qu'ils doivent être polyvalents, c'est nier complètement leurs compétences et ce qu'était la spécificité de leurs métiers avant ces fusions aberrantes. Il n'est pas étonnant que les personnels se sentent mal après cela, qu'il y ait de la souffrance au travail, des déprimes et des arrêts de travail.

En termes de ressources humaines, c'est un monstrueux gâchis.

Et les localisations multisites ne sont pas simples à gérer. Voici à nouveau la bonne parole sénatoriale : « *Les cadres doivent apprendre à gérer des agents répartis sur plusieurs sites, et sans toujours la présence de leurs propres supérieurs hiérarchiques, qui peuvent également travailler sur d'autres sites.* » Effectivement, c'est un exercice qui peut s'avérer difficile, les contacts virtuels, mails et autres visioconférences ne peuvent pas toujours remplacer le contact réel.

Toujours la bonne parole sénatoriale : « *Remarquons que la répartition des agents et des services entre les sites, le jeu des candidatures et des départs a parfois pour résultat l'absence de chefs de service sur certains sites, ce qui pose de sérieuses difficultés.* » On peut même constater (si on pense que la hiérarchie est quelque chose d'utile, ce qui se discute) que cette réforme territoriale amène à des situations parfaitement aberrantes.

Pour pallier le manque de contacts réels entre les agents publics avec cette organisation en multisites, il a été prévu de développer la gestion électronique des documents, des courriers, et des systèmes de visioconférence. Malheureusement, le réseau n'a pas toujours le débit nécessaire. « *Des problèmes de lenteur des systèmes informatiques semblent se poser. Ils sont liés à des contraintes de sécurisation des réseaux par l'administration centrale ou à une surcharge de ces derniers. En attendant, les services doivent fonctionner avec les moyens, pas toujours adaptés, dont ils disposent* », nous disent les sénateurs. Ce que disent les agents : « *Cela ne marche pas ! Mon ordinateur ne fait que planter !* » Bref, le fonctionnaire lambda ne peut qu'avoir l'impression que cette réforme territoriale est un non-sens est que tout est fait pour que cela ne fonctionne pas. Quant à l'usager lambda, ce qui est certain c'est qu'il ne va pas gagner, ni en proximité de service public, ni en efficacité...

Enfin, les services publics coûtent trop cher, c'est bien connu, il faut donc se débrouiller pour qu'ils ne fonctionnent plus et ensuite, on pourra les fermer et tout privatiser. C'est le progrès et c'est ce que nous proposent un certain nombre de candidats aux élections présidentielles. Tout doit obéir aux lois du marché, à la concurrence « libre et non faussée » de cette Europe pourrie que l'on veut nous imposer. On brade, on ferme, on solde ! Votez Fillon et il ne restera dans cinq ans plus rien des services publics que nous avions en France. Même les sénateurs le disent : « *Je salue le stoïcisme des services de l'État, leur engagement et leur créativité. Il serait catastrophique que l'accumulation de réformes, assortie de la réduction endémique des moyens, finisse par décourager la fonction publique de qualité dont la France bénéficie.* » (Pierre-Yves Collombat, Examen en commission, 2e rapport du Sénat, 29 juin 2016.)



Après la RGPP (révision générale des politiques publiques) de Nicoléon Sarkoparte, qui remplaçait un départ en retraite sur deux dans la fonction publique, puis la réforme territoriale et la MAP (modernisation de l'action publique), Fillon, lui, proposera purement et simplement de ne plus remplacer aucun départ en retraite et de licencier tous les contractuels.

500 000 fonctionnaires en moins, cela fera 500 000 chômeurs en plus, et si l'on nous fait tous travailler jusqu'à 65 ans, nos enfants n'auront pas de travail ou bien ils attendront notre mort pour entrer dans la vie active...

Théoriquement, la réforme territoriale était censée permettre des économies, mais étant donné les modalités de sa mise en œuvre, l'argent gaspillé auprès des cabinets de consultant privés pour réorganiser les services, concevoir de nouveaux organigrammes et des calendriers de mise en œuvre, on peut réellement se demander si ces économies ont été faites...

M. Alain Vasselle, sénateur de l'Oise, membre du groupe « Les Républicains » s'est exprimé à ce sujet : « *Les rapporteurs nous ont éclairés sur l'application de la loi NOTRe. Aucun des trois rapporteurs n'a abordé les économies que la loi NOTRe devait générer. On nous l'avait affirmé comme justifiant les dernières réformes ; or cela ne transparaît pas. À combien s'élèvent finalement ces économies ? Ou peut-être les surcoûts...* » (Examen du rapport n° 730 du Sénat en commission le 29 juin 2016.) En voilà, une bonne question ! Qui reste sans réponse...

Le seul ministère épargné par la réforme territoriale pour l'instant est celui de l'Education nationale, celui qui a le plus d'agents publics (environ un million). Dans le Grand Est, le rectorat de région est à Nancy, pour l'instant les rectorats de Strasbourg et Reims sont toujours là.

Que se passera-t-il si le sieur Fillon est élu en mai 2016 ? Lui ou un autre au demeurant... Il faudra bien trouver un moyen de supprimer les 500 000 postes de fonctionnaires prévus. La fusion des trois académies du Grand Est et des trois rectorats en un rectorat à Nancy et deux vice-rectorats à Strasbourg et Reims serait un gros gisement de suppressions de postes. Gageons que ce sera le prochain avatar de la réforme territoriale et que toutes les académies situées dans des grandes régions risquent fort de fusionner après les élections présidentielles.

D'ailleurs, certaines académies anticipent, notamment Lille – Amiens avec un schéma de mutualisation des services présentés aux syndicats en octobre 2016 en CTSA (voir <http://snasub-amiens.fr/CTSA.htm>).

Alors, administration 3.0 ? Comme triple nullité ?

Lettre ouverte de la Ligue des Droits de l'Homme section de Nancy

La section de Nancy de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) entend attirer l'attention des citoyens de l'agglomération de Nancy sur la situation qui est faite aux déboutés du droit d'asile.

Qu'est-ce qu'un débouté ? C'est une personne ou une famille qui a demandé la protection de la France et qui s'est vue opposer un refus.

Il faut savoir qu'en France 67 % des demandes d'asile sont refusées, contre une moyenne de 47 % dans l'Union européenne.

Comme l'indique le Centre Primo-Levi (qui accueille et soigne des personnes ayant subi violences et tortures), parmi ces « déboutés » se trouvent des personnes qui ont été victimes de la torture ou d'autres formes de violence politique dans leur pays et dont la vie est toujours menacée en cas de retour.

Actuellement, dans l'agglomération nancéienne, 107 familles (348 personnes) recensées sont déboutées et sous la menace d'expulsion. Il faut rappeler que ces déboutés, donc sans papiers, n'ont pas le droit de travailler et ne reçoivent aucune prestation sociale, même pour les enfants nés en France.

Les familles sont encore hébergées mais leur subsistance alimentaire n'est plus assurée depuis juin. Les enfants souffrent de cette situation et des enseignants ont été amenés à signaler le cas d'enfants qui arrivent à l'école le ventre creux. Depuis peu, une distribution de paniers alimentaires a été mise en place sous le contrôle des autorités administratives, qui déclarent que la distribution est quotidienne. Certes, l'association chargée de la distribution donne des paniers chaque jour, mais pas aux 107 familles. En réalité, chaque famille ne reçoit un panier qu'une fois par semaine.

Quel est le contenu de ces paniers distribués une fois par semaine ? Deux exemples :

- Le 10 novembre 2016, pour trois personnes : 2 pommes, 1 citron, 4 sachets de purée, 3 boîtes de conserve de légumes, 2 boîtes de thon, 1 baguette de pain dur, 2 sachets d'aromates pour barbecue, 1 boîte de sucre en morceaux.
- Le 17 novembre 2016, pour quatre personnes : 1 brique de lait, 5 pommes, 1 citron, 6 carottes, 1 boîte de préparation pour mini-cakes, 1 boîte de préparation pour 2 fois 8 naans indiens (sorte de galettes), 3 boîtes

de conserve de légumes, 1 boîte de biscuits, 4 petits-suisses.

De toute évidence, il s'agit de sauver les apparences pour ne pas être accusés d'affamer ces sans papiers. L'objectif est de les pousser dans leurs derniers retranchements, en comptant sur leur dénuement, leur désespoir, pour les amener à quitter « volontairement » le territoire.

On peut en effet s'interroger sur les conditions réelles dans lesquelles la force publique serait capable d'effectuer un nombre aussi considérable d'expulsions alors qu'elle est mobilisée par l'état d'urgence.

Les sans-papiers resteront donc parmi nous et ils doivent être traités humainement.



La section nancéienne de la LDH tient à souligner que la plupart de ces familles sont ici depuis plusieurs années. Elles vivent parmi nous et leurs enfants sont aux côtés des nôtres dans les écoles. La meilleure des solutions est de leur accorder le titre de séjour qui leur permettra de prendre en main leur avenir et celui de leurs enfants. Aujourd'hui, la section nancéienne de la LDH ne peut garder le silence devant une politique absurde et cruelle menée en notre nom.

Elle rappelle les principes de la Déclaration des droits de l'Homme de 1948, article 25, 1^{er} alinéa : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires [...] », ainsi que ceux de la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, article 27, alinéa 3 : « Les États parties adoptent les mesures appropriées, compte tenu des conditions nationales et dans la mesure de leurs moyens, pour aider les parents et autres personnes ayant la charge de l'enfant à mettre en œuvre ce droit et offrent, en cas de besoin, une assistance matérielle et des programmes d'appui, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement et le logement ».

Nancy, le 1^{er} décembre 2016

R

A.S.A.B !

(All Soldiers Are Bastards)

Depuis plusieurs semaines, des tags fleurissent en soutien au général Tauzin. Le gaillard envisage de se présenter aux prochaines élections présidentielles¹. Bien que cela ne soit pas là le signe d'une grande originalité, sa future candidature mérite de s'y arrêter quelques instants.



Tombé dedans depuis tout petit, le papa était déjà militaire, lui a su grimper dans la hiérarchie en s'illustrant hors de ses terres aussi rapidement que le lierre parasite sait s'imposer dans l'espace d'autrui. Les terres où l'individu belliqueux s'est illustré sont tristement célèbres. De 1992 à 1994, c'est au Rwanda qu'il parfaît son art. Accusé au minimum de complicité de génocide lors de l'opération Turquoise, il s'en offusquera dans plusieurs articles de presse par la suite. Grand merci lui sera rendu pour cette défense sans faille de l'honneur de l'armée ~~au service des capitalistes français~~ française. Il dirigera donc tout tranquillement le SMA² pendant plusieurs années. Quand on est à l'aise dans la néocolonisation, rien d'étrange à l'être aussi avec les « jeunes défavorisés » des départements d'outre-mer. La nostalgie des colonies, ça ne se commande pas...

Après diverses activités, nous le retrouvons en 2013 aux côtés de la « Manif pour tous ». En 2015, il crée le mouvement « Rebâtir la France » avec un programme, il faut bien le dire, pas très original à côté de celui du FN. Comme Marine Le Pen ou Macron, il se déclare « ni de gauche ni de droite ». Il envisage de « réduire le déficit de l'État, en réduisant la dette publique » et de « recouvrer notre souveraineté »... Mais il se fait fort aussi d'« œuvrer à la pacification et au développement de l'Afrique et du Proche et Moyen-Orient »³. Que voulez-vous, on ne se refait pas. La nostalgie bien sûr.

Preuve que l'amitié n'est pas un vain mot dans ce grand corps qu'est l'armée, c'est ainsi que, début 2016, le général prendra parti pour en défendre un autre : Christian Piquemal. Ce dernier, formé par le général Bigeard, s'étant fait arrêter lors d'une manifestation organisée par PEDIGA⁴, à Calais, où il dénonçait « l'islamisation de l'Europe ». Le général Tauzin, un candidat normal, dans l'air du temps.

Mais l'armée a plus d'un général dans son barda ! Pendant que le général Tauzin s'essaie à la politique, il en est d'autres qui « font le job » comme dirait Trump. Fin 2016, l'opération Sangaris quitte la Centrafrique. Un exemple de réussite pour l'armée française. Malheureusement pour la belle image de Jean-Yves Le Drian, un collectif de journalistes – plus particulièrement Justine Brabant et Leïla Miñano – entend bien creuser un peu le sujet de la présence des soldats français pendant presque trois ans dans ce pays. Les témoignages sont sans appel : viols et agressions sexuelles. Femmes, enfants, y compris

mineur.e.s, tout est agréable à délasser le soudard ! Échanges de rations alimentaires contre fellations, relations sexuelles avec une mineure dont le prix du silence sera évalué à 23 € par le pédophile militaire ! Le silence sur ces exactions, dont ces quelques exemples prouvent l'horreur du comportement militaire, n'est plus possible. Le journal Mediapart relaie l'action « Zero Impunity »⁵. Il faudra bien que les responsables soient identifiés et punis pour leurs crimes.

Décidément, en ce début 2017, l'armée est particulièrement présente dans l'actualité. Au Mali, cette fois, c'est l'opération Barkhane. Les capitalistes français aiment vraiment envoyer leur armée sur ce continent ! La nostalgie, encore et toujours, sûrement... Toujours à l'affût du haut fait militaire, là, c'est un dangereux guetteur terroriste qui est abattu. Problème tout de même, le dangereux terroriste est un gamin de 10 ans. N'écoutant que leur courage, les soldats décident, pour mieux enterrer leur grosse erreur, d'enterrer carrément le corps du jeune enfant. Ni vu ni connu. C'est vrai après tout, qui s'en souciera ? Qu'ont pu croire ces fossoyeurs tricolores ? Difficile à imaginer. Eh oui, comme dans beaucoup d'endroits sur cette terre, les enfants ont des parents, de la famille. Celle de l'enfant s'est inquiétée et a découvert l'affaire. Interrogée par des émissaires de l'ONU, l'armée, par la bouche d'un général, admet la réalité de cette « mission » du bout des lèvres⁶. Il faudra deux semaines pour qu'une enquête soit ordonnée. Combien de temps faudra-t-il attendre pour quelles conclusions ?

Partout où elle passe, l'armée commet crimes et exactions. Il en est ainsi de toutes les armées et depuis toujours. Défiler en petits pelotons dans les rues des centres-villes sous couvert d'un état d'urgence qui est devenu permanent ne peut suffire à ces tueurs autorisés et patentés. Aller se repaître sur le dos des plus malheureux, en feignant de ne pas avoir conscience de le faire au nom des plus riches hommes d'affaires qui les payent, en fait des mercenaires monstrueux. Quoi qu'ils fassent, ils ne le font pas en notre nom !

À bas l'armée ! Celle du capital, celle de l'horrible général Tauzin et toutes les autres !

Jihel R

1. <http://live.lesechos.fr/01/021926075301.php>
2. https://fr.wikipedia.org/wiki/Service_militaire_adapt%C3%A9
3. <https://rebatirlafrance.fr/3-les-mesures/>
4. <http://www.humanite.fr/calais-pediga-interdit-de-manifester-597996>
5. <https://zeroimpunity.com/>
6. <http://www.jeuneafrique.com/392503/politique/bavure-mali-responsabilite-de-larmee-francaise-mort-dun-enfant-se-confirme/>

JE VEUX
LAISSER ALLER
MES PULSIONS
ET TUER
DES GAMINS
TRANQUILLEMENT

A. BRUTI
Fan du Gal TAUZIN

L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE
VIOLEURS ACCEPTÉS

SENGAGER.FR

VOTRE SOUMISSION - NOTRE LIBIDO

Primum non nocere

Un diagnostic sans rémission.

Face aux épisodes répétés de dépassement des seuils de pollution atmosphérique, le silence des médecins est assourdissant. Qu'attendre d'une profession qui prie la population de se faire vacciner, mais qui craint la piquouse ? Martin Hirsch, directeur général de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP), a révélé que leur taux de vaccination se montait à seulement 25 %... Que font les médecins dans les usines et les bureaux ? Ils supportent l'exploitation de la force de travail. Et dans les cantines scolaires, dénoncent-ils/elles le menu « spécial pesticides » concocté par l'agrochimie ? Non, ils / elles laissent les enfants se faire tranquillement empoisonner. Après tout, dans le confort de leur cabinet, les médecins administrent aussi des toxiques à tour de bras. Quelle est leur attitude face à la crise des migrants ? Ils se taisent, toute honte bue.

Le cœur !

Les médecins estiment peut-être manquer de représentativité. Absents des sphères médiatiques, politiques et économiques, ces sans-voix, oubliés et relégués par la société, n'ont malheureusement pas la capacité de s'exprimer, pour faire entendre à quel point leur situation est pénible. Ils / elles sont pourtant 37 parlementaires sur 925 (15 au Sénat et 22 à l'Assemblée nationale), soit 4 % des effectifs, alors qu'ils représentent environ 1 % de la population active, sans parler de tous ceux / toutes celles qui cachetonnent dans les

collectivités publiques, les officines étatiques, les conseils d'administration, les académies, les chaires, les laboratoires, etc.

Cette profession a largement profité de l'idolâtrie qu'elle suscite. Le médecin est celui / celle qui autorise l'enfant à tirer la langue, son rêve le plus cher. Il / elle se permet de vous inspecter des pieds à la tête, avec l'air d'en avoir vu d'autres. Il / elle vous palpe, de façon détachée, en essayant à tout prix de se souvenir de ses cours d'anatomie, où les blagues volaient bas. Il / elle entre dans votre chambre d'hôpital ou dans la salle d'accouchement, entouré d'une marmaille d'étudiant-e-s à peine pubères, sans même vous dire au revoir ou merci. Il / elle vous administre sa potion magique selon une posologie qui ne se discute pas, le catalogue Vidal coincé entre ses genoux et le bureau. Dans « ordonnance », il y a « ordonner ». Il / elle sera défendu-e par l'Ordre, coûte que coûte, en cas d'erreur médicale ou de contestation, puisque à l'évidence il / elle vous a sauvé la vie, ingrat-e que vous êtes. Mais, il / elle vous interdira d'en savoir plus sur les auspices de votre cas, pour vous protéger de vos propres angoisses et... pour masquer son ignorance. Il est plus facile de porter fièrement autour du cou un stéthoscope qu'une poire à clystère.

Derrière les plaques de cuivre rutilantes, les stratégies de salles d'attente varient d'un médecin à l'autre : certain-e-s placardent sur les murs les conditions auxquelles doivent se soumettre les bénéficiaires de la CMU, avec un ton suffisamment menaçant pour que les concerné-e-s passent penaument leur chemin, d'autres choisissent un cagibi pour y entasser leurs client-e-s – qu'ils appellent patient-e-s à cause de la salle d'attente –, de sorte à ce que les virus, les bactéries et les miasmes prospèrent. À vos souhaits ! Les revues glacées sur la table basse (prospectus publicitaires à la gloire de l'économie de marché) sont collantes comme du pus et mériteraient d'être décappées à l'aide d'une solution hydroalcoolique. S'il vous plaît, ne pas toucher.

Les médecins s'installent de préférence en ville. Se retrouver dans un trou boueux jure avec l'image de la clique. Les routes de campagne sont peu sûres, les gardes nocturnes reviennent trop vite. En février 2016, le Pays-Haut a été privé de gardes la nuit et les week-ends, faute de candidat-e-s : il a fallu trouver une solution qui ne mette pas en jeu les généralistes du secteur et ne dissuade pas ceux ou celles qui voudraient s'installer dans ce désert médical.

Le cœur, vous dis-je !

Le serment d'Hippocrate, composé autour de 440-360 avant notre ère, n'est qu'un tissu désuet de bêtises qui ne dit rien des questions déontologiques que pose l'exercice d'une profession tenant entre ses mains, ses instruments et ses remèdes la vie de chacun-e d'entre nous. Dans ces temps im-



mémoriaux, les laboratoires pharmaceutiques, l'Académie de médecine et l'Ordre des médecins n'existaient pas. La traduction de ce texte grec, par Littré, au XIX^e siècle, montre comment ce « serment » relève avant tout du folklore carabin. L'éthique est un manteau en lambeaux qui voile à peine les turpitudes du corps médical. Au temps de Molière, on les appelait Diafoirus ou Purgon, plus tard, Carrel, Mengele ou Petiot. Maintenant, Garretta ou Servier, si je ne m'abuse.

Intimider, faire semblant... Vendre

Cette profession illustre l'avidité, la cupidité pathologique, l'ignorance, la suffisance, l'arrogance, le mépris de classe, la connivence, les conflits d'intérêts, l'entre-soi de la reproduction sociale, la glorieuse des titres triomphants, là où l'on recommanderait une pratique de la modestie, du désintérêt, de l'empathie, de la compréhension et du doute.

Les médecins intimident leurs clients, font semblant de savoir, vendent des poudres dont ils ne connaissent pas les effets secondaires et au résultat desquels ils sont intéressés (congrès de complaisance, voyages tous frais payés, cadeaux en rapport avec leur standing). Dans *Les Brutes en blanc*, Martin Winckler, médecin, raconte par le menu les mauvais traitements de toutes sortes infligés par sa profession aux malheureux/euses qui placent leur existence entre leurs mains. Le constat est consternant. L'auteur lui-même raconte comment il fut victime de cette maltraitance médicale ordinaire. Le médecin est méprisant, omniscient, paternaliste, insensible à la douleur de son client, à qui il / elle ment sur son état, sur la nature de sa maladie, sur le pronostic et sur le remède. « *C'est grave, Docteur ?* » En France, les médecins préfèrent soutenir l'institution et le système plutôt que d'être aux côtés de leurs patients. Comment pourrait-il en être autrement pour une profession vouée essentiellement à entasser du fric ? Pour leur plaisir, la consultation chez le médecin généraliste passera de 23 € à 25 € au 1^{er} mai 2017 (+ 8,7 % d'augmentation). Quant au secteur 2, aux lits privatisés et aux cliniques, ils se portent bien, merci pour eux ! Les médecins ont un style de vie opulent proportionnel à la morbidité ambiante. Ils / elles font allégrement partie des riches qui ruinent la planète.

Justement, le cœur !

Face à l'Humanité souffrante, ravalée au rang de cobaye de l'industrie pharmaceutique ou de chair à charcuter, l'hôpital est l'endroit le plus sûr pour attraper des maladies, que l'on appelle poétiquement nosocomiales, ce qui permet d'en masquer l'origine.

Dans le milieu médical, la pratique du dessous-de-table semble tellement entrée dans les mœurs qu'elle n'étonne plus. Ces espèces remises discrètement de la main à la main en complément du prix légal des soins se jouent des clivages économiques : il faut payer ou prendre le risque d'être traité par un autre médecin, réputé moins bon, ou voir son opération sabotée. Peu de gens – encore moins les mal portants – peuvent résister au chantage qui autorise cette extorsion de fonds, tandis que d'autres paient volontiers cher pour passer les premiers...

Il faut voir avec quel entrain l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) conseille de bien lire les notices, mais agit toujours avec la plus grande prudence lorsqu'il s'agit de pousser au retrait d'une poudre de perlumpinpin. Dans un rapport publié en ligne le 23 mars 2016, la Cour des comptes a montré l'insuffisance de la transparence sur les liens entre l'industrie pharmaceutique et les experts dans le domaine de la santé, souvent des médecins à la solde, concluant à des « *failles majeures* ». Il y est question de « l'absence de contrôle des informations déclarées » par les médecins, « de sanctions pénales sans réelle portée » ou encore d'*« une interprétation très restrictive des avantages consentis par les industriels aux professionnels de santé »*.

Quand on met en cause leur niveau de rémunération, les médecins rétorquent qu'ils / elles ont dû faire dix ans d'études pour atteindre le Graal. Comme si tou-te-s celles / ceux qui n'ont pas fait médecine pendant ce temps-là s'étaient tourné les pouces. L'argument est biaisé. Baissez les rémunérations des médecins et vous verrez diminuer d'emblée le nombre de candidat-e-s qui se présentent au concours d'entrée.



Le cœur ! Le cœur ! Le cœur !

Appeler « Docteur » – qui pis est « Professeur » – un médecin relève du syndrome de la servitude volontaire, comme si, pour résoudre un problème complexe l'on s'en remettait à l'idiot du village, cela dit avec tout le respect que je dois à ce dernier. Sans ce titre immérité et ridicule, le médecin est un charlatan comme les autres. Commençons par appeler ces cuistres « Madame » ou « Monsieur » et ça ira déjà beaucoup mieux.

Nous nous sommes dessaisis du sujet de notre propre santé. Nous ne connaissons pas nous-mêmes – ou plus – les moyens de remédier à nos maladies réelles ou imaginaires, latentes ou évidentes. Bien mal nous en a pris, car être en bonne santé commence par soi. La médecine officielle s'est organisée pour construire un monopole du soin qui ne cesse de croître sans que le niveau sanitaire général de la population ne s'améliore réellement (augmentation de la prévalence de la plupart des maladies chroniques). Vrai ou faux : en Chine le médecin ne se fait payer par son client que lorsque celui-ci survit à la maladie qui le frappe.

Ignorantus, ignorantia, ignorantum. (*)

Piéro

R

(*) Molière, *Le Malade imaginaire*, acte III, scène 10.

Malades de toutes pathologies...

Unissez-vous !

L'organisation des services hospitaliers largement dégradée par l'approche purement comptable des gestionnaires est aussi largement déshumanisée par la position qu'adoptent les médecins dans la relation soignant.e – soigné.e.

Bienheureux et bienheureuses celles et ceux qui n'ont jamais eu à entrer dans le bureau d'un médecin hospitalier pour un événement grave. Un événement de ceux qui modifient tout l'avenir. De ceux qui font que l'on bascule dans la position du malade à qui on précise la manière et le moyen qu'il empruntera peut-être pour quitter ce monde. Bien que la certitude de lâcher l'affaire un jour sur cette planète soit le lot commun, la différence est grande dès que l'on apprend plus précisément quel pourrait bien être le trajet emprunté pour la sortie de la piste. Commence alors toute une série d'expériences qui pour chacun.e seront autant de nouveautés.

Que l'on ait l'habitude de lutter ou pas pour diverses causes, là c'est clairement de sa propre peau dont il

va s'agir. Il va falloir en pousser des portes pour s'informer, pour comprendre, pour évaluer et enfin décider¹.

La plupart de ces portes sont regroupées le plus souvent en un seul et même endroit : l'hôpital. Spécialisé ou pas, l'hôpital a définitivement perdu tout rapport avec son étymologie. En effet, l'endroit n'a rien de celui où prévaut l'hospitalité.

Même si l'accueil hospitalier n'a jamais été des plus soucieux de ce qui fait une relation humaine, le sacrage de la fonction hospitalière par les gouvernements successifs datant maintenant de plusieurs décennies, les moyens d'une hospitalité pleine d'humanité ont clairement disparus. Il n'en reste pratiquement plus aucune trace dans l'organisation. Réforme après réforme, suppression de postes après réduction de budget, regroupement géographique obligeant à de longues heures de trajet parfois quotidien, tout cela a fini par créer des lieux où règne l'économie. Économie comme « système économique », bien sûr, mais aussi et surtout comme « restriction ». De cette économie considérée comme une soi-disant science, alors qu'elle n'est qu'une construction imaginaire d'individu.e.s bien malades, eux aussi. Malades d'une maladie qui s'appelle le pouvoir.

L'hôpital est devenu un lieu, où la science, qui devrait naturellement être à chaque coin de couloir, est d'abord celui où règne surtout la restriction.

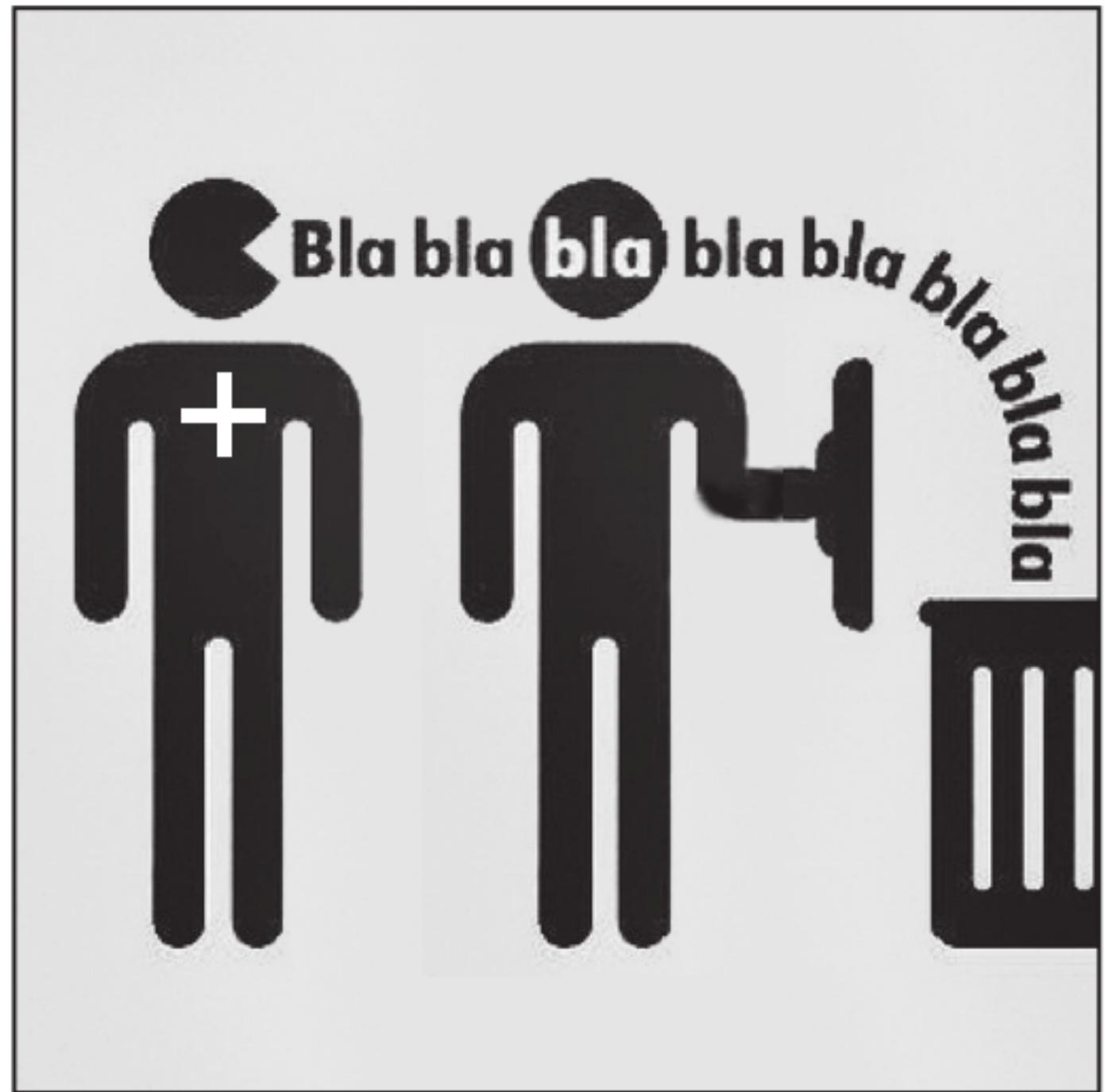
On s'attendrait alors à trouver auprès des humain.e.s présent.e.s toute l'humanité que demandent justement ces moments terribles.

Cela reste pourtant souvent le souhait du personnel soignant. Celui qui est très directement confronté à la misère de la maladie. Il s'agit bien sûr des prolétaires de l'institution hospitalière : les infirmier.e.s, les aide-soignant.e.s et autres travailleurs.euses de plus en plus précaires et corvéables à merci². Comme tout travailleur, les agents hospitaliers n'ont à leur disposition que le rapport de force pour faire aboutir leurs revendications de changement de conditions de travail. Le rapport de force, c'est celui qu'on obtient habituellement par les manifestations, par les grèves. Chacun.e sait combien le dilemme doit être insupportable quand l'arrêt de travail peut faire encourir des risques vitaux à autrui. La direction de l'institution hospitalière l'a bien compris, en joue sans vergogne et en abuse à chaque occasion. De toute façon, les personnels sont grandement laminés par ces mêmes décennies d'attaque de leurs conditions d'exercice. La grève ne peut s'envisager aujourd'hui que par le port d'un brassard. Toute autre action aurait tôt fait de mettre en péril la vie des malades. L'impact sur les directions est donc minime. Inversement proportionnelle est la misère du personnel.

La main sur la poignée de porte

Mais il y a d'autres humains dans l'hôpital. D'autres qui sont beaucoup mieux lotis, qui ont peu à craindre pour leur survie économique³. Pourtant, la manière avec laquelle ils organisent leurs consultations leur permet de ne pas voir en face d'eux, un humain, mais simplement une maladie. Tout d'abord, et il suffit d'y





avoir été convoqué pour le comprendre, il s'agit de ne pas perdre de temps. La consultation d'une durée d'une vingtaine de minutes dans le meilleur des cas, quel que soit son motif, est la norme. Le temps c'est de l'argent dit le vieil adage utilisé par les plus riches... La main sur la poignée de porte vous incite à aller rapidement retrouver votre solitude et les questions que vous n'aurez pas eu le temps de poser. La manière de mener l'entretien est simple : il y a un.e individu.e *lambda* inquiet.e et sonné.e, assis.e devant LE médecin. Si l'un des deux a lu la charte de la personne hospitalisée, on peut parier que cela n'est pas le médecin.

L'affirmation d'une relation dominant.e - dominé.e

Pour clarifier les rôles, l'individu.e *lambda* porte un nom : le patient. Entre le patient et le médecin, il n'y a pas égalité. L'un décide, l'autre attend et acquiesce. Ainsi se définit simplement la répartition des rôles que révèle l'attitude du médecin en consultation. Celle de la supériorité de celui qui sait et qui, à ce titre, détient tout le pouvoir de décision. La réalité de la relation malade – médecin est en totale contradiction avec la fameuse charte qui est affichée un peu partout dans l'hôpital. Dans l'esprit du médecin, il ne fait nul doute de par le ton absolu qu'il ou elle utilise, que votre corps ne vous appartient plus. Il sera le terrain de l'expression du savoir médical, par avance voué à la « science ». Science de l'inégalité, surtout ! « Patient ! » C'est tout ce que le système non seulement attend des malades mais c'est la seule attitude qui leur est permise. Patienter. Ont-ils seulement, ces médecins, l'ombre d'une vague idée de la résonance de ce mot dans l'esprit d'un.e malade ? Peuvent-ils songer un instant à ce qu'il contient d'injonction culpabilisante ? Ont-ils conscience de l'infériorité dans laquelle cela place les malades ? Comprendront-ils que cela jaillit comme un ordre donné au malade par le maître ? « Patient ! » Avec son point d'ex-

clamation comme frontière bien établie du territoire de chacun.e. Toujours d'un côté le patient et de l'autre le médecin, certain de l'aura de sa blouse blanche et qui n'imagine même pas que la personne en souffrance face à elle puisse ne pas reconnaître son pouvoir.

Alors que le désir le plus vif du malade est bien qu'une solution rapide soit proposée, que cela cesse. Alors que la relation qui devrait être établie dans ces moments se devrait d'être débarrassée de toute hiérarchisation sociale des rôles.

Au lieu de tout cela, c'est l'affirmation d'une relation maître – profane, technicien.ne – ignorant.e, décideur.euse – soumis.e, bref, dominant.e – dominé.e. Rien d'étonnant à ce que le schéma autoritaire de la société se retrouve là aussi. Qu'il soit habillé d'affichage de charte soi-disant respectueuse de l'individu.e n'y change rien.

Pourquoi la consultation ne dure-t-elle qu'une vingtaine de minutes ? Parce qu'il n'est pas du tout prévu qu'un véritable dialogue s'engage. Pour qu'il s'engage, il faudrait plus de temps. Peut-être même un autre entretien quelques instants plus tard, tant il est vrai que le malade ne peut pas répondre du tac au tac au médecin. La profusion de termes techniques, la posture du spécialiste empli d'un certain savoir face au quidam cherchant à comprendre demanderait bien plus de temps d'écoute. Bien plus de temps d'échange. Mais le temps c'est de l'argent, toujours la même rengaine ! Là où le personnel soignant non-médecin de l'hôpital n'a plus guère de moyens de pression pour mener les luttes sociales, il n'en est pas de même pour la plupart des médecins. La manière dont ils mènent leurs consultations et, par là, la manière dont ils envisagent la relation individuelle entre le ou la malade et eux-mêmes est leur affaire. Ils ont les moyens de par leur position d'influer sur cela. Ne pas le faire revient à l'accepter sinon à le souhaiter. En fait, même si une quelconque charte affirme qu'« *un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient* », rien n'est dit sur le niveau de cet éclairage. Qui juge de ce niveau ? Rien ni personne. Il est bien plus simple alors pour le médecin d'asséner sa vision des choses comme la seule envisageable. Il est plus pratique de rester sur le terrain de la technique dans laquelle, grâce à de longues années d'études, il est censé être un champion⁴. En fait, en présentant volontairement au malade une vision purement technique des choses, il devient très facile de lui faire accepter n'importe quelle décision comme étant la meilleure. C'est l'expression de la négation pure et simple de l'humanité du malade et de son libre arbitre.

S'il y avait un échange digne de ce nom, la dame que j'ai croisée dernièrement dans une salle d'attente n'aurait pas à raconter toute sa triste histoire à haute voix à la cantonade. Elle aurait trouvé avant à qui parler. Elle n'obligerait pas les autres personnes présentes dans la salle d'attente à regarder chacun.e ses pieds, plongé.e.s chacun.e dans sa propre solitude.

Il n'est pas question d'oublier le poids des restrictions budgétaires et financières auxquelles les médecins sont aussi confrontés. Il ne faut pas minimiser le poids de l'argent dans ces rapports. Les laboratoires pharmaceutiques et leurs lobbys ont acquis un poids considérable dans l'organisation d'un juteux marché des traitements médicamenteux. Les prix pratiqués se calculant par dizaines de milliers d'euros pour chaque malade, cela pose



par ailleurs la question de l'accès à ces thérapies dans un futur proche⁵. Il ne faut pas non plus ignorer la quasi-absence des questions quant à la prise en compte de l'individu plutôt que du « malade » lors de la formation d'un médecin. Mais il faut aussi être conscient que les médecins ont encore un pouvoir de décider de la manière dont ils pratiquent. Qu'ils pourraient, s'ils le souhaitaient, faire usage de la considération et du respect dont ils bénéficient généralement dans la société pour changer efficacement les choses. Qu'ils pourraient faire de la dimension humaine, qui doit être un socle de leur activité, une priorité. En un mot, qu'ils pourraient placer l'empathie ailleurs qu'au niveau du porte-monnaie ou même ailleurs qu'au niveau de l'aspect technique de leurs actes. Il n'est pas possible d'oublier qu'un médecin est lui-même en mesure d'organiser sa relation avec les malades de la manière qui lui convient. Qu'il a tout pouvoir d'en décider. Que rien ne justifie la position de soumission réservée au malade.

N'hésitons pas, si la vie nous place dans une de ces situations, à réaffirmer que nous sommes libres de décider nous-mêmes. Que per-

sonne mieux que nous-mêmes ne peut savoir ce qui est acceptable ou non comme avenir. Quel qu'il soit, même fatal. Il ne tient qu'à nous de mener là aussi une lutte pour un respect réel, pour une plus grande dignité dans le rapport entre un médecin et un malade. Un respect qui ne peut qu'être le fait d'une véritable égalité. Il n'y a pas un spécialiste tout-puissant grâce à son savoir s'adressant à un être inculte et donc soumis. La bienveillance ne saurait suffire, c'est d'égalité dont il s'agit. En dehors de toute reproduction de hiérarchie sociale.

**Malade ou pas, mon corps est à moi.
À moi seule !**

Jihel R

Extrait de la Charte
de la personne hospitalisée

« L'information donnée au patient doit être accessible et loyale. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.

Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées. »

1. Voir encadré et <http://www.aphp.fr/charte-de-la-personne-hospitalisee>

2. « En effet, la surcharge du travail, l'insuffisance et l'inefficacité du matériel, la durée très longue de garde (de 19h 7h du matin), et l'insuffisance des mesures de protections et de sécurité accentuent les responsabilités de l'infirmier. Ils ne lui permettent pas de dispenser des soins de qualité pendant la garde de nuit et de se limiter à l'exécution des prescriptions médicales, alors que l'infirmier doit prendre en charge le malade dans sa globalité afin de satisfaire ses besoins. » in Les conditions de travail nocturne des infirmiers et qualité des soins par Houssine BEN JILANI – http://www.memoireonline.com/04/10/3449/m_Les-conditions-de-travail-nocturne-des-infirmiers-et-qualite-des-soins1.html

3. Salaire moyen mensuel d'un.e infirmier.e : 1484 € nets (2005). Salaire moyen mensuel d'un médecin en hôpital public : entre 7500 € nets et 14 000 € (2009). <http://salaireinfirriere.com>

<http://www.emploi-pro.fr/edito/article/le-salaire-moyen-des-medecins-hospitaliers-est-de-89-339-euros-par-an-aea-2192>

4. Extrait du dialogue du film « Hippocrate » de Thomas Lilti en 2014 : Une dame demande des précisions sur les conditions de la mort de son mari dans la nuit à l'hôpital.

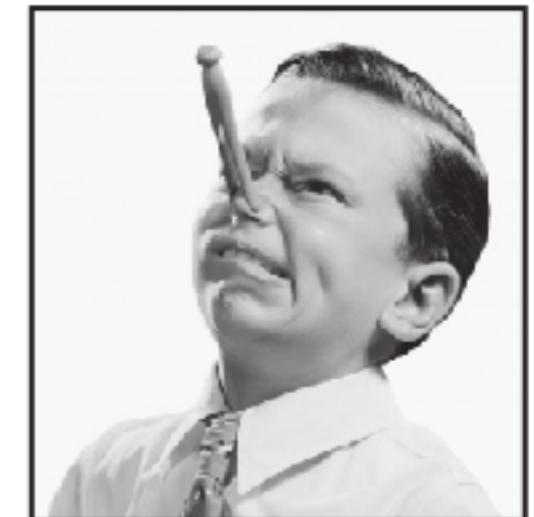
La dame : « Je comprends, mais alors il est mort de quoi ? »

Le médecin : « étant donné son état général, je pencherais pour une coulée de nécrose sur pancréatite subaiguë. »

5. http://www.francetvinfo.fr/sante/cancer/pourquoi-le-prix-des-traitements-anticancereux-pose-probleme_1227189.html



Relents d'égouts



Rubrique consacrée à l'actualité des conspis, des confus et d'autres cons... faisant, directement ou indirectement, le jeu de l'extrême droite.

Pierre Carles est un réalisateur connu pour ses documentaires plutôt ancrés à gauche. Mais voici qu'après Bourdieu ou le président équatorien Rafael Correa, Pierre Carles se consacre à quelqu'un de bien moins sympathique. *Un Berger à l'Élysée ?* doit sortir au printemps 2017 pour faire la promotion d'un nouveau héraut populaire, Jean Lassalle, prétendument candidat à la présidentielle. Le type doit être bien à gauche, imaginez ! Gérard Schivardi, ancien candidat du Parti des Travailleurs en 2007, lui apportera son parrainage, c'est dire...

Comme le dénonce Yannis Youlountas sur son blog, Jean Lassalle, c'est « *le mythe de la bonne vieille droite du terroir* ». Entré en politique dans les années 1970, puis au parlement dans le giron d'un affairiste du RPR, opposé aux précurseurs des zadistes dans les années 1990, pro-Bayrou en 2007, responsable du MoDem, votant pour Sarkozy en 2012, militariste, industrialiste, opposé au mariage pour tous... on se demande ce que Pierre Carles et d'autres (comme Fakir...) lui trouvent. Eh bien, ce Jean Lassalle prétend être « *la voix des sans-voix* », représentant les populations des montagnes, de la ruralité

et des communes, il défend les services publics de proximité (enfin, la gendarmerie au moins...), s'oppose aux délocalisations industrielles, soutient Nuit debout, s'oppose au TAFTA... Bref, un gars des montagnes qui aime jouer sur tous les tableaux et qui se joue des gogos.



De gauche à droite: Etienne Chouard (confusionniste notoire), Philippe Pascot ("pourfendeur de la corruption de nos élus"), Jean Lassalle, Raphaël Berland dit Jahraph (Cercle des volontaires et UPR).
Décembre 2016.

en novembre 2015 et tout récemment, début janvier 2017 : « Pourquoi je voulais le voir ? Parce que c'était l'occasion, nous étions invités par les chrétiens d'Orient. [...] Je suis dans l'incapacité de dire si ce qu'il fait, c'est bien ou mal. Je ne suis pas un tribunal, je ne suis pas La Haye ! » (Sud-Ouest du 9 janvier 2017.)

Jean Lassalle joue donc au con. Parmi ses supporters de gauche, on hésite encore. On espère un réveil, même tardif. S'ils s'obstinent dans leur soutien, il faudra en tirer les leçons.

Raph

R

Musclé des trapèzes ? Merci l'Albanaise

Son nom ne vous dira rien. Elle, disons qu'elle s'appelle Adèle, fait partie de la longue liste des familles qui s'imaginent encore arriver dans la « patrie des droits de l'Homme » lorsqu'elle réussit à débarquer à Nancy, il y a quatre ans. Avec ses trois filles, elle a fui un mari albanais violent ! Paraît que c'est courant chez eux... À 33 ans, elle pense refaire sa vie dans un pays... hospitalier et espère que ses filles auront un avenir meilleur.

De gymnase en hôtel, elle obéit aux déménagements sans jamais broncher, même quand sa chambre est envahie de punaises...

Et puis, le mois dernier, elle se dit que la circulaire NOR-INNK1229185C signée par le ministre de l'Intérieur le 28 novembre 2012 va bientôt lui permettre d'obtenir les précieuses autorisations de séjour... Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Manuel Valls, y précisait que les familles en France depuis cinq ans et dont les enfants étaient scolarisés depuis trois ans pourraient prétendre à un examen attentif de leur demande de régularisation. Depuis cette ponte, les familles espéraient... Bigre, attendre cinq ans le fameux sésame dans un hôtel surpeuplé, c'est long... surtout quand on ne sait pas pourquoi une demande refusée sur une argumentation il y a cinq ans deviendrait tout à coup recevable... Bon, Adèle se dit qu'elle doit commencer à scruter les agences intérim car sous peu elle devra assurer la subsistance de ses trois gamines !

N'aurait-il pas mieux valu les régulariser plus tôt et ainsi « faire de la place » et de sérieuses économies ? En général, les autorités préfectorales répondent d'un haussement d'épaules après... une heure de monologue !

Patatas ! Le 9 décembre, Bernard Fitoussi, ambassadeur de France en Albanie, transmet une note au ministre (c'est plus le même mais il est toujours à l'Intérieur) traduite dans *Le Monde* du 30 décembre en un titre : « *Inquiétude face à l'ampleur des demandes d'asile des Albanais.* »

Et pourquoi « *inquiétude* » ? Après les musulmans stigmatisés par les médias depuis des mois, ce serait au tour des Albanais ? Au fil de l'article, on apprend alors qu'ils « *fragilisent un dispositif déjà saturé* »... C'est donc de leur faute si le dispositif est saturé, bien sûr ! Mais si on les régularisait, le dispositif serait-il encore saturé ?

Deuxième haussement d'épaules sous-préfectoral !

Oui, parce que nous sommes devant une « *crise migratoire* »... Non, ce ne sont pas NOS bombes qui font venir les

Syriens... c'est la crise ! C'est toujours la crise... on le sait bien hein, le chômage, c'est aussi la crise !

Pourtant, explique Pascal Brice, le directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), dans ce même article du *Monde*, les Albanais sont moins nombreux que la moyenne des demandeurs d'asile à accéder au statut de réfugiés, « *seuls 16 % ont bénéficié du statut de réfugiés cette année* », qui confirme par ailleurs que ce sont « *le plus souvent des femmes victimes de violence* ». Ah ? Adèle dirait donc vrai ?

Là, ce sont les deux épaules qui se haussent en même temps dans le bureau de la rue Érignac, laissant, entre elles, échapper la phrase magique : « *Les Albanais doivent rentrer chez eux, les Syriens et les Afghans ont besoin de la place.* »

Oui, parce qu'on ne balance pas de bombe sur l'Albanie, vous comprenez alors qu'ils peuvent bien repartir, non ?

Bon, Adèle laisse ses trois filles faire leurs devoirs dans la chambre exigüe et s'octroie deux minutes de télévision... Comme elle a fait de gros efforts au long de ses quatre ans, elle comprend bien le français. En tout cas, elle a bien lu le nom des sept

personnes qui derrière leur pupitre évoquent leur projet « *pour la France* ». Et là, pas de doute... elle a bien lu le nom de celui qui a pondu la fameuse circulaire de 2012 : Manuel Valls.

L'espoir renaît... cet homme ne peut pas être mauvais... Adèle monte le son... au moment où celui-ci explique qu'il demande désormais une « *pause migratoire* » et se justifie de « *l'intervention de la France au Mali, qui aurait permis d'éviter une crise migratoire* ». Un champion du monde... Le Mali... c'est pas là que les soldats sont accusés de tripoter des enfants ? T'as bien fait d'en parler, Manuel, car du coup, Adèle retourne auprès de ses filles ! Elle a compris que finalement, le courrier qu'elle a reçu, hier, c'est bien pour l'expulser après quatre ans de présence... « *On peut même vous donner de l'argent pour repartir* », a confirmé la tête entre les épaules, mais... « *vous avez un mois pour faire vos valises* », confirme la lettre de l'Office français de l'immigration et de... l'intégration... Oui, les expulsions, ils appellent ça intégration !

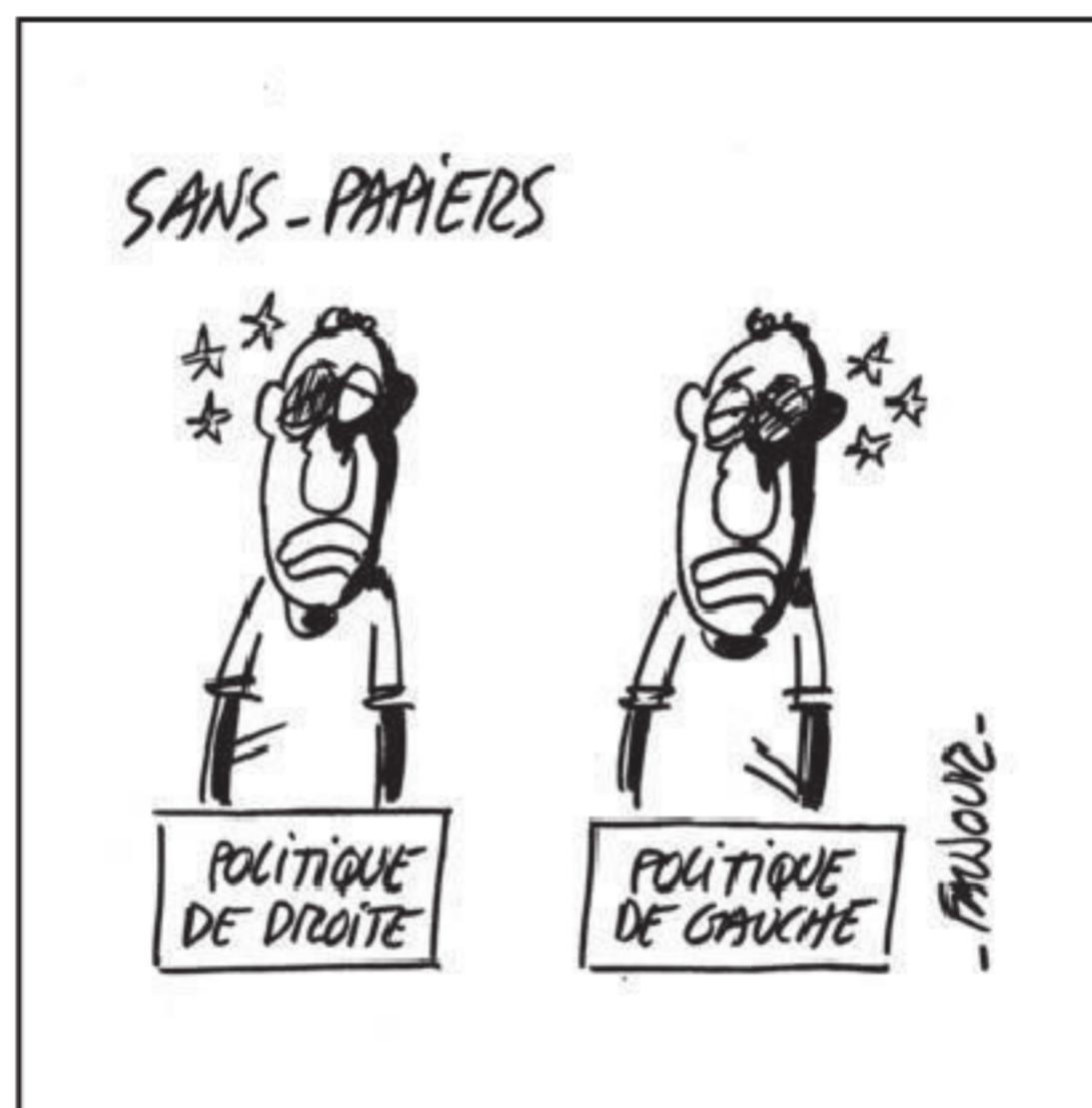
Elles n'ont plus qu'une possibilité, ces quatre filles : trouver un hébergement quelque part, n'importe où ! Car, ce qui préoccupe, on l'a bien compris, c'est la place pour ceux qui arrivent, chassés par NOS bombes.

Mais là, la tête et les deux épaules ont claqué la porte sans répondre...

NB : Urgent ! Si vous avez une solution d'hébergement, contactez le journal, qui transmettra.

Pehachelle

R



GrosGnon : le retour...

« Aime ton brushing comme toi-même ! » (Proverbe trumpien.)

GrosGnon n'aime pas la laïcité

En décembre, le gouvernement, sans doute pour faire croire une dernière fois qu'il est de gôche, a décidé que chaque fonctionnaire recevrait une formation à la laïcité. Si ce qui est proposé est de l'ordre de la « Charte de la laïcité à l'école » mise en place au début du quinquennat par un certain Vincent Peillon, il y a de quoi s'inquiéter. En effet, ladite charte indique pêle-mêle : « *La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté* », « *La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée* » (si c'est le cas, c'est plutôt raté), « *La laïcité [...] garantit l'égalité entre les filles et les garçons* », etc. En gros, si on comprend bien « Liberté, égalité, fraternité » = « Laïcité » ! La République est tout entière saisie dans ce mot magique. Si la gauche de droite revendique la laïcité espérant redorer son blason aux sources sacrées du combat pour la séparation de l'Église et de l'État, d'autres s'en servent comme cache sexe pour leurs pulsions xénophobes. Au lieu de laisser la laïcité à ces zozos, laïcisons l'Alsace-Moselle !

GrosGnon n'aime pas l'Europe

La grande affaire de cette année (et des suivantes) sera, paraît-il, la mise en œuvre du Brexit. Beaucoup, même parmi la gauche de la gauche, défendent encore l'Europe, et se sont désolés du résultat du référendum britannique. On croirait presque, à les entendre, que cette belle Europe est la réalisation, simplement en un peu plus petit, de l'idéal d'internationalisme, idéal qui réchauffe le cœur autant qu'un chant d'Eugène Pottier. Suppression des frontières, liberté de circulation, etc., tout y est ou presque ! Bien sûr, il reste les frontières vis-à-vis des autres, mais quoi ?, comme disait Rocard : « *On ne peut pas accueillir toute la misère du monde.* » Et puis, ces réfugiés des guerres civiles et économiques dont nous sommes les complices peuvent bien aller ailleurs, en Turquie par exemple, charmant pays dont la démocratie n'est plus à prouver (c'est pour ça qu'on peut maintenant la supprimer). Il faut bien que nous nous protégions. Alors, comme Trump, clamons « *Europa first !* » et dressons des murs, des barbelés pour décourager tous ces clandestins qui viennent menacer nos filles et nos emplois. Ceci dit, les Trump européens, qui commencent à être légion, sont eux aussi contre l'Europe, parce qu'ils veulent encore plus de frontières et encore plus de barbelés. Ni Europe, ni Nation !



GrosGnon n'aime pas le socio-éducatif

On vient d'apprendre (*L'Est républicain* du 15 janvier) que la mairie de Nancy, après la MJC des Trois-Maisons, s'attaque au dossier de celle du Haut-du-Lièvre. Là, où le directeur semblait être celui qui cristallisait les points de désaccord avec la mairie, ici, c'est le président du conseil d'administration qui pose problème. Mais dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de redéfinir le projet de la structure. Si on lit entre les lignes, Patrick Baudot, l'adjoint chargé de la Jeunesse, considère qu'une MJC ça doit proposer des activités socio-éducatives, point à la ligne. Organiser des chantiers d'été en Afrique, où les gamins du quartier vont restaurer une école, ce n'est pas cela la mission d'une MJC ; accueillir des artistes qui font vivre des projets alternatifs, *idem*. Cette vision étroite du rôle des MJC n'est sans doute pas dénuée de pensées bassement économiques (on pourra réduire ainsi les subventions), mais relève avant tout d'une volonté de ne rien tolérer dans ces lieux d'« éducation populaire » de ce qui puisse réellement faire réfléchir les gens. Macramé et tai-chi pour tout le monde !

GrosGnon trinque aux sangliers

Dans son édition du 19 janvier, *L'Est républicain* nous apprend que les sangliers qui ont pris pension sur le plateau de Brabois, entre l'hippodrome et le jardin botanique, gracieusement labouré pour l'hiver (merci à eux !), profitent des « *vergers, jardins en friches dans lesquels ils peuvent trouver des verres [sic], des larves de hannetons* ». J'espère qu'en plus des verres, ils ont quelques bonnes bouteilles. À leur santé !

MOBILISATION ANTINUCLÉAIRE

Le **18 février**, qu'ils nous aient expulsé-e-s ou non, montrons que nous ne sommes pas de fébriles brindilles qui s'éteignent au premier souffle, mais un grand brasier brûlant et déterminé ! Rejoignons nous par centaines à **Bure** pour une grande manifestation en direction du bois Lejuc, moufles et cagoules pour le froid et musique et bombes de couleur pour la joie. Que nous soyons force de réoccupation ou d'occupation, déjà venu-e-s ou primo arrivant-e-s, soyons présent-e-s et imposons aux nucléocrates notre tempo !

Infos : <http://vmc.camp>



Cercles de silence

Pont à Mousson
samedi 11/02/2017
Place Duroc
à 10 h 30

Nancy
samedi 28/01/2017
Place Stanislas
à 15 h

SOUTIEN AUX FAUCHEURS D'OGM

appel à rassemblement pour soutenir Michel Goujot convoqué à la gendarmerie de Foug.

Accusé d'avoir fauché un champ de colza OGM en Bourgogne en novembre 2016.

RDV le 1er février à 10 h 30 au 20/22 rue du Luton [sic], quartier de la gare à Foug, à proximité de la gendarmerie !

A
G
E
N
D
A

APPEL DU COLLECTIF NOS3MAISONS

Le **samedi 28 janvier** se tient l'**Assemblée Générale Extraordinaire de la MJC des 3 Maisons**.

L'occasion d'y défendre collectivement et massivement l'ancienne école et le jardin partagé.

Les 3 espaces qui constituent ensemble la dynamique de notre MJC doivent être défendus. Ils permettent aux habitants du quartier et bien au delà une vitalité de projets culturels, humains, et ce depuis deux décennies. Ce samedi dès 14 h, à l'ancienne école, puis à 15 h en Assemblée Générale.

Pour que vivent encore ces lieux-ressource qui nous sont nécessaires à tous, exprimons-nous : la parole est à ceux qui la prennent.

Infos : <http://www.nos3maisons.org>

Résister! #48

redaction@crr54.lautre.net

Comité de rédaction : 27/02/2017 - Date limite d'envoi des articles : 26/02/2017

Points de dépôts :

- * Croc'us - 137, rue Mac Mahon - Nancy
- * Vêt Ethic - 33 rue St Michel - Nancy

* CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy

* Tabac Merlin – 58, rue Isabey - Nancy

* Quartier Libre - 11 Grande Rue - Nancy

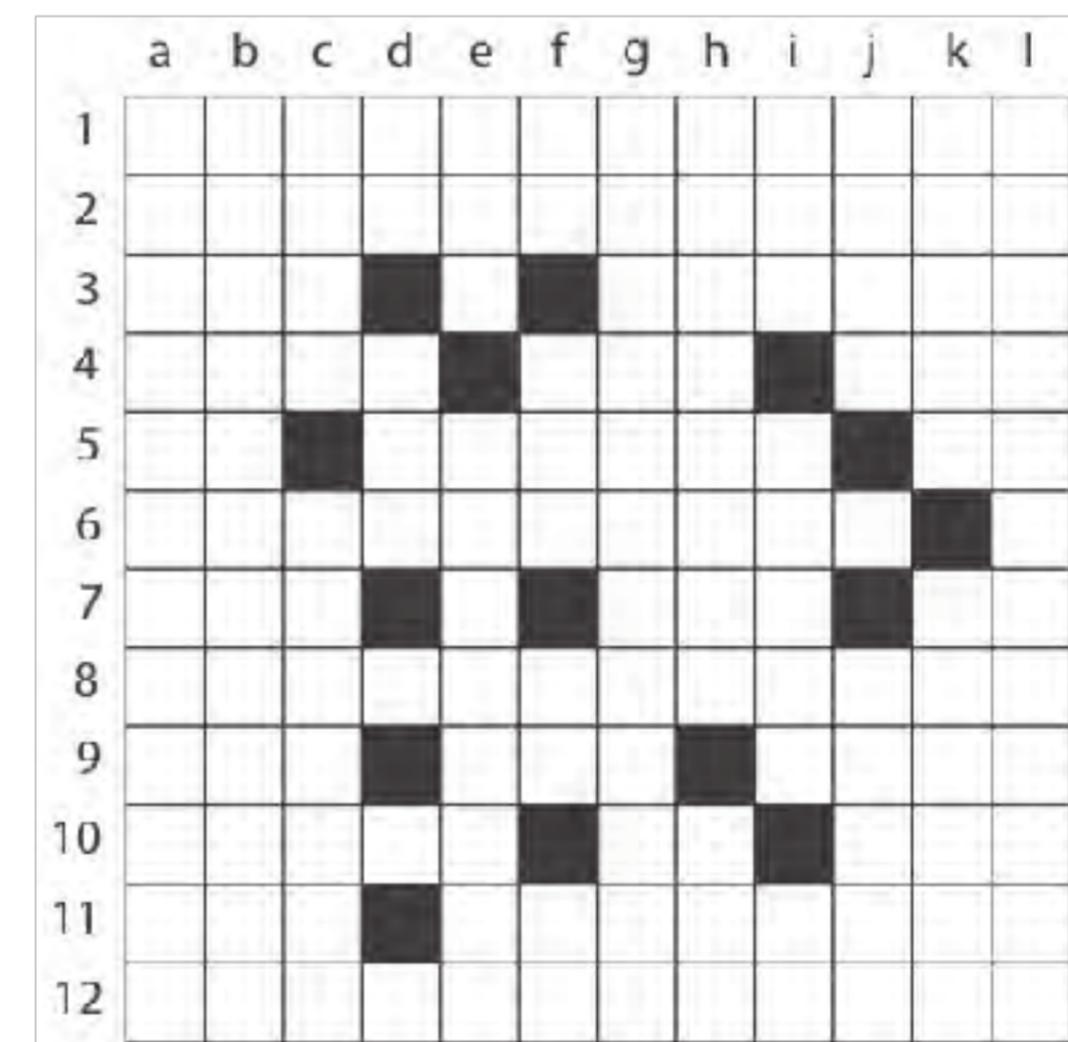
Les Mots croisés de Jiji

Horizontalement

- 1 - Différemment fréquentées aux États-Unis
- 2 - Parole de pigeon
- 3 - S'amuse. Bout de gras
- 4 - Souteneur. Caillasse désensablée. A fait ses études à la guitare
- 5 - Cordes chinoises. Théâtre d'un camouflet italien. Élément d'échafaudage
- 6 - Répétitions
- 7 - Signes de politesse. Tube australien. Moqué
- 8 - Menaceras
- 9 - Eau furieuse. Petit rouleau. Il a vécu la Dolce Vita
- 10 - Jamais seul. Neuvième rune. Paradis... fiscal
- 11 - Éclairage. Appréciait
- 12 - Renouvellements de la culture

Verticalement

- a - Qui ne laisse pas de marbre
- b - Rêves d'écureuil
- c - Desseins. Amourache
- d - Très grande charge. Pavillon anglais
- e - Son droit devrait sans doute être remis en cause. Avoir du nez dans la discussion
- f - Pas vous. La queue du menuisier. Chauffage à l'ancienne. Trop présent en ville
- g - Sans fondement
- h - Fardons. Toujours à la recherche de chemise grise ?
- i - Vieux réacs. A parfois une drôle d'humeur. Devant le notaire
- j - Grand chef. Parfois fleuve
- k - Griffe au derrière. Manquait
- l - Appauvrissants



a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Solutions numéro
précédent